

le **LYNX** en France

© Maurice Chatelain



Depuis plus de 30 ans, le plus grand félin d'Europe, le lynx boréal (*Lynx lynx*), arpente à nouveau les massifs forestiers de l'Est de la France.

Le lynx boréal est une des 4 espèces actuelles connues du genre *Lynx*. Une autre est présente en Europe : le lynx pardelle (*Lynx pardinus*) en péninsule ibérique. Deux espèces vivent en Amérique du Nord : le lynx roux (*Lynx rufus*) et le lynx du Canada (*Lynx canadensis*).

Le lynx boréal est présent dans toute l'Eurasie, de la France à l'ouest jusqu'à l'océan Pacifique à l'est. Les noyaux de populations d'Europe Occidentale (Allemagne, Autriche, France, Italie, Slovénie, Suisse) sont issus de réintroductions, après la disparition de l'espèce entre le XVII^{ème} et le XX^{ème} siècle.

Le lynx boréal fait partie intégrante de la faune autochtone française.

Alors que l'ours et le loup occupent régulièrement le devant de la scène nationale, le lynx se fait oublier. Malgré un impact limité sur les activités humaines, des signes de mécontentement sont parfois observés au niveau local. Son arrivée dans le Jura à la fin des années 1980 n'a pas été très sereine.

Cette plaquette, adressée au grand public comme aux personnes qui fréquentent le territoire du lynx boréal, est destinée à faire mieux connaître cette espèce et à rétablir quelques vérités, afin de permettre à ce félin de poursuivre la colonisation des forêts françaises.



VIE ET BIOLOGIE

Le lynx boréal, anciennement appelé "loup-cervier", est un animal de taille moyenne, avec une hauteur au garrot comprise entre 50 et 75 centimètres et un poids variant entre 12 et 30 kg (en fonction du sexe et de l'âge).

Des pattes larges et allongées, une petite tête, une très courte queue, des franges de poils très longs bordant la face (les favoris) et des pinceaux au sommet de ses oreilles : voici les principales caractéristiques morphologiques du lynx. Son épais pelage est gris à roux, plus ou moins tacheté.

© Daniel Madeleine



Malgré la légende populaire, le lynx a une vision plutôt faible, inférieure à celle de l'homme. Son ouïe est excellente. La durée de vie dans la nature d'un lynx boréal n'excède pas 17 ans.

HABITAT ET DOMAINE VITAL

Le lynx boréal est avant tout un animal forestier, qui s'adapte à tous les types de peuplement. Bien que surtout présent dans les forêts de montagne aujourd'hui, le lynx occupe (en très faible nombre actuellement) des régions forestières de basse altitude, comme les collines de Haute-Saône, les premiers contreforts de la plaine de la Bresse ou les plateaux du nord du Var.

Solitaire, le lynx vit sur un vaste domaine vital dont l'étendue est fonction de la densité de ses proies. Cependant, en règle générale dans nos régions, le domaine vital d'un mâle varie entre 200 et 450 km² et celui d'une femelle entre 100 et 150 km². Il y a peu de chevauchements entre les domaines d'animaux du même sexe. Par contre le domaine d'un mâle empiète souvent sur celui d'une ou plusieurs femelles.

NOURRITURE ET TECHNIQUES DE CHASSE

Le lynx boréal est un spécialiste de la chasse aux ongulés de taille moyenne. Le chevreuil et le chamois représentent jusqu'à 90% des proies consommées. Le reste de son régime alimentaire est constitué de jeunes cerfs, de jeunes sangliers, de brebis, mais surtout d'animaux de petite taille, tels que renards, lièvres, marmottes, mustélidés, oiseaux... Le lynx chasse à l'approche ; c'est un sprinter. Il doit s'approcher le plus près possible de sa proie, en profitant du couvert végétal ou d'éléments de son milieu pour se cacher, pour pouvoir la capturer par surprise. S'il ne parvient pas à attraper sa victime du premier coup, il s'arrête immédiatement.

REPRODUCTION

Mâles et femelles ne se rencontrent qu'à l'occasion du rut, qui a lieu entre fin février et mi avril. C'est à ce moment que l'on peut entendre le lynx, qui émet un hurlement rauque pour attirer un(e) partenaire. Après quelques jours passés ensemble, le mâle s'accouple avec la femelle, puis chacun reprend son existence solitaire.

La femelle recherche ensuite un site isolé : une anfractuosit  rocheuse, une grosse souche, un chablis... Apr s 10 semaines de gestation, elle y met bas g n ralement 2 ou 3 petits qu'elle  l ve seule.

A l' ge de 9-11 mois, les jeunes lynx se dispersent. Apr s plusieurs semaines pass es sur le domaine vital maternel, il est temps pour eux de trouver le leur. Cette dispersion entra ne un taux de mortalit  tr s important chez les jeunes : malnutrition, maladie ou accident (collisions routi res).

Apr s quelques mois   quelques ann es d'errance, le jeune individu s'installe sur son domaine vital qu'il conservera   vie. Il s'agit g n ralement d'un espace vacant mais il arrive parfois qu'un jeune lynx chasse un vieil individu de son domaine vital pour se l'approprier. La maturit  sexuelle est g n ralement atteinte apr s 2 ans pour les femelles et 3 ans pour les m les, mais certains individus semblent plus pr coces que d'autres.

COMPORTEMENT ENVERS L'HOMME

Le lynx n'attaque pas l'homme. Aucun cas d'accident mortel n'a jamais  t  document . Depuis le retour de l'esp ce en Europe Occidentale (Suisse, France), les rares cas d' "attaques" sur des humains se sont r v l s, apr s enqu tes, calomnieux. Se laissant rarement observer, le lynx passe pour un animal tr s farouche. En fait, il est juste tr s discret.

Si vous avez la chance d'en apercevoir un jour dans la nature, il y a de tr s grandes chances pour qu'il ne s'enfuie pas. Sans peur ni agressivit , il prend g n ralement le temps d'observer, d'analyser la situation et de s'en aller tranquillement.



LE LYNX EN FRANCE : DE SA DISPARITION A SON RETOUR

Au XV^{ème} siècle, le lynx boréal était partout en France, en plaine comme en montagne. Puis le déboisement, la diminution des populations de ses proies et la chasse l'ont cantonné dans les massifs montagneux.

Au milieu du XVII^{ème} siècle, le lynx disparaît des Vosges.

A la fin du XIX^{ème} siècle, il s'éteint du Jura et du Massif Central.

Le félin résiste un peu plus longtemps dans les Alpes (un lynx tué en 1928 dans le Queyras). Dans les Pyrénées, la dernière capture authentifiée date de 1917 (Pyrénées-Orientales).

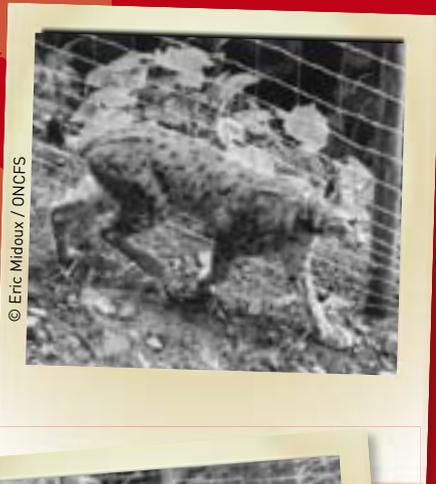
LE RETOUR DU LYNX

Depuis les années 1970, le lynx est de retour dans les massifs montagneux de l'est de la France. S'il a été réintroduit dans les Vosges, le félin est revenu naturellement dans le Jura et les Alpes françaises.

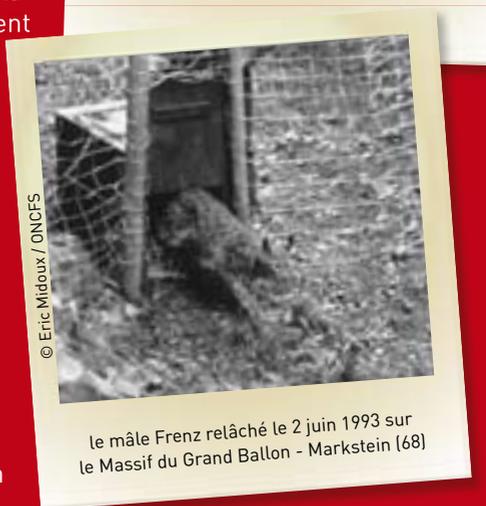
La réintroduction du lynx dans les Vosges débute en 1983. En 10 ans, 21 lynx, provenant en grande partie des Carpates slovaques, ont été relâchés dans les Vosges du Sud. Seuls une dizaine de lynx ont pu participer réellement à la constitution d'une population car les autres sont morts rapidement ou ont disparu.

Au début des années 1970, depuis la Suisse toute proche où une dizaine de lynx a été relâchée, l'espèce fait son retour sur le versant français du Jura. Dès lors, elle va progressivement coloniser l'ensemble des secteurs forestiers favorables du massif du Jura.

Dans les Alpes occidentales, près d'une quinzaine de lynx ont été lâchés en Suisse de 1970 à 1976. En France, une première donnée est collectée en Isère en



© Eric Midoux / ONCFS



© Eric Midoux / ONCFS

le mâle Frenz relâché le 2 juin 1993 sur
le Massif du Grand Ballon - Markstein (68)

1976. Par la suite, les premiers indices sérieux de sa présence datent du début des années 1980. Maintenant encore, on ne peut pas affirmer avec certitude si ces lynx sont venus du sud du Jura ou des Alpes suisses. D'abord uniquement présente dans les Alpes du Nord, l'espèce a colonisé progressivement des territoires vers le sud, jusqu'en Haute-Provence.

LA POPULATION ACTUELLE

La population française de lynx est constituée de 3 noyaux.

Le noyau vosgien est principalement centré sur le versant alsacien des Vosges moyennes et du Sud. Depuis quelques années, on constate une progression de l'espèce sur le versant lorrain des Vosges moyennes et du Sud. Au nord, la présence du lynx dans le vaste ensemble forestier "Vosges du Nord - Palatinat allemand" est encore sporadique et semble déconnectée du noyau du sud du massif. Une étude de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), réalisée en 2003, a permis d'estimer la population vosgienne à 30-40 individus.



La population la plus importante et la plus active sur le plan démographique se trouve dans le Jura. Elle compterait actuellement une centaine d'individus (ONCFS, 2003). Dans le sud du massif, tous les habitats forestiers favorables sont occupés par le lynx, de la haute chaîne frontalière (à l'est) jusqu'à la plaine de la Bresse (à l'ouest) et au Rhône (au sud). Plus au nord, le lynx continue de coloniser de nouveaux territoires, essentiellement dans le département du Doubs. Des signes récents semblent indiquer une présence désormais continue de l'espèce sur toute la façade frontalière de ce département. Enfin, des données récentes collectées entre les noyaux vosgien et jurassien (sud de la Haute-Saône et nord du Doubs) laissent espérer une jonction.

On ne peut pas vraiment parler de noyau en ce qui concerne la présence du lynx dans les Alpes. Aucune aire de présence vaste et continue n'est occupée, mais plusieurs "îlots" répartis sur l'ensemble du massif et centrés sur les principaux massifs montagneux et forestiers. Depuis quelques années maintenant, un noyau de population démographiquement actif semble se former dans les grands massifs forestiers des Préalpes du Nord (Chartreuse, Bauges, Bornes), en connexion avec la population du Jura.

Bien que l'aire de présence soit encore discontinue dans le reste des Alpes, l'espèce est contactée dans les principaux massifs et continue son expansion vers le sud, puisque des indices de présence sont relevés jusqu'au nord du département du Var et l'ouest des Alpes-Maritimes. L'effectif, très difficile à estimer, serait de l'ordre de 30-40 individus (ONCFS, 2003).

ET DANS LES AUTRES MASSIFS ?

Dans les Pyrénées, la situation a toujours été très confuse, d'une part concernant l'espèce (lynx boréal ou lynx pardelle) et d'autre part sur sa survie. Certains naturalistes affirment qu'il n'a jamais disparu mais aucun indice de présence sérieux, aucune attaque suspecte sur les troupeaux et aucun cadavre de lynx n'ont été observés, malgré la présence sur le terrain des correspondants des Réseaux Ours et Loup.

Dans le Massif Central, rien ne permet d'affirmer aujourd'hui que le félin est présent, malgré quelques rumeurs. On pourrait espérer que les noyaux de population du Jura et du nord des Alpes réussissent à recoloniser le Massif Central dans un avenir plus ou moins proche.



UN ANIMAL PROTÉGÉ MAIS MENACÉ

Au niveau de l'Union Européenne, le lynx boréal est inscrit aux annexes II, III et IV de la Directive Habitats. Au niveau national, le lynx boréal est protégé par la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature et l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux mammifères (mis à jour le 23 avril 2007).

MENACES



Malgré une dynamique positive, la population de lynx en France est très vulnérable compte tenu de son faible effectif et de sa fragmentation.

Généralement, on admet que si une population de lynx supporte correctement la mortalité naturelle, une mortalité d'origine humaine est beaucoup plus préjudiciable à sa survie.

En France, le braconnage est une cause de mortalité importante. Trop régulièrement, des lynx sont ainsi tués par ignorance ou vengeance, principalement dans le Jura et les Vosges.

Actuellement, les collisions routières, autoroutières et ferroviaires représentent la cause de mortalité la plus importante. Les juvéniles payent un plus lourd tribut que les lynx adultes.

Un problème plus général et plus vaste concerne l'ensemble des populations de lynx boréal d'Europe Occidentale. Il s'agit de la fragmentation des ensembles forestiers par des zones urbanisées et leurs infrastructures de communication. Les possibilités de dispersion donc d'échanges d'individus entre noyaux de population se trouvent réduites voire complètement annihilées. Ce problème se rencontre entre les Vosges du Nord et les Vosges du Sud, entre les Vosges du Sud et le Jura ainsi qu'entre plusieurs massifs des Alpes.

A terme, ces isollements peuvent entraîner un affaiblissement génétique de la population dans son ensemble, d'autant que les noyaux de nos régions sont issus d'opérations de réintroduction, donc d'un faible nombre d'individus pionniers.

LE LYNX ET L'ÉLEVAGE

Le retour du lynx dans notre pays a mis en avant le problème de la prédation sur le cheptel domestique. Les attaques sur les troupeaux sont enregistrées essentiellement dans le Jura. Le nombre d'attaques dans ce massif varie aujourd'hui entre 50 et 100 chaque année.

Les attaques sont concentrées sur des zones de très faible superficie, appelées "foyers", dont la formation est essentiellement due à la proximité entre la forêt et les prairies pâturées. Les exploitations à risque sont celles qui sont enclavées dans un ensemble forestier ou très proches.

Il n'y a aucune préférence pour les moutons. Des lynx vont chasser des proies domestiques, tandis que d'autres y resteront complètement indifférents. On note aussi que ces individus qui capturent régulièrement des moutons acquièrent de l'expérience et deviennent des lynx dits "spécialisés" dans cette capture.

Dans les foyers d'attaques, l'utilisation de mesures de protection adéquates (chiens de protection, abris nocturnes, clôtures électriques) constitue la principale arme contre les attaques de lynx. Quant aux lynx dits "spécialisés", une procédure d'élimination a été mise en place dans les départements de l'Ain et du Jura. Elle prévoit qu'un félin peut être prélevé, après 10 attaques par an et dans un même massif forestier, à raison d'un animal par an et par département. Mais ces éliminations ne sont efficaces qu'à court terme, puisque les attaques peuvent reprendre les années suivantes, si le nouvel individu qui s'installe sur le territoire en question s'intéresse lui aussi aux moutons.



LYNX ET CHASSE

La relation entre les chasseurs et le lynx est globalement meilleure dans le Jura que dans les Vosges. Dans ces deux massifs, elle évolue parfois négativement face à une baisse des effectifs de chevreuils que certains attribuent volontiers au félin. Mais cette tendance conjoncturelle à la baisse s'observe partout, y compris dans des endroits où le lynx est absent.

Tout d'abord, il convient de rappeler un principe de base : une espèce prédatrice ne peut pas mettre en péril la survie des populations de ses proies, auquel cas elle disparaîtrait elle-même.

Pour se faire une idée de l'impact réel du félin, une étude réalisée en Suisse dans les années 1990 a montré que la centaine de lynx présents dans le pays prélèverait 6 à 9% de la population de chevreuil et 2 à 3% de la population de chamois soit 6000 ongulés par an. Dans le même temps, la chasse en tuait 40 000 et les voitures 15 000.

Le lynx s'autorégule. En période de dynamique positive, le lynx va augmenter son aire de répartition mais pas sa densité au sein d'un territoire déjà colonisé. Une population de lynx ne "pullulera" jamais !



© J.L. Paumard - Colibri



© J.L. Paumard - Colibri

Pour s'opposer à la présence du lynx, certains laissent penser qu'il pourrait faire disparaître les dernières populations de grand tétras. Pourtant, dans nos régions, l'impact du lynx reste anecdotique. Sur 617 proies de lynx relevées dans le Jura suisse entre 1988 à 1998, un seul grand tétras y a été recensé.

Le lynx prélève un nombre non négligeable d'ongulés sur son domaine vital. Mais compte tenu des autres causes de mortalité de ses proies, il n'est qu'un facteur de régulation parmi bien d'autres.





PERSPECTIVES

Le lynx boréal est bien implanté sur toute la façade Est de la France. Mais à l'échelle européenne, les populations de lynx sont très fragmentées et donc très vulnérables.

Il est nécessaire de favoriser des échanges d'individus entre chacun de ces noyaux (Vosges/Palatinat, Jura, Alpes occidentales, Alpes orientales, Balkans...) afin d'optimiser la variabilité génétique de la population et sa survie à long terme.

Pour cela, il conviendrait de réfléchir sur l'opportunité de créer des passages à faune efficaces au-dessus des voies de communication les plus problématiques (autoroutes, voies rapides). En France, cette hypothèse a été envisagée au niveau de l'autoroute A4, au col de Saverne (Bas-Rhin), qui relie les Vosges du Nord et les Vosges moyennes.

Nous devons veiller au maintien de la protection de l'espèce que certains cherchent à affaiblir. Une régulation n'est et ne sera jamais à l'ordre du jour, compte tenu de la biologie de l'espèce et de l'état de ses populations.

Enfin, il faut continuer le travail d'information sur le lynx boréal pour mieux faire connaître cette espèce et ses impacts réels sur les activités humaines. Ceci permettra sans doute aussi de faire aimer ce beau félin, si mal connu et si passionnant.

“Que faire en cas d'observation d'un lynx ou d'un indice de présence ?”

Afin d'étudier la répartition du lynx en France et suivre son évolution, l'ONCFS a mis en place un réseau de suivi destiné à collecter les indices de présence du prédateur.

Si vous observez un lynx ou un de ses indices de présence (piste, proie, crotte...), informez en le Réseau Lynx: rezolynx@oncfs.gouv.fr.

BIBLIOGRAPHIE

Vivre avec le lynx - Génot J.C. - Editions Hesse (2006)

Le lynx boréal - Raydelet P.
Collection Les sentiers du naturaliste
Editions Delachaux et Niestlé (2006)

Lynx - Raydelet P. - Editions Aéropage (2003)

Le lynx est parmi nous - Prêtre B.
Editions Alzieu (2002)





FERUS est issu de la fusion du **Groupe Loup France**, fondé en 1993 lors du retour du loup, et d'**ARTUS**, l'un des principaux artisans de la réintroduction de 3 ours dans les Pyrénées en 1996 et 97.

Aujourd'hui, **FERUS** est la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs des grands carnivores présents dans notre pays.

FERUS a pour buts, en France, notamment dans les massifs frontaliers et en relation avec les pays européens voisins :

- d'articuler et de coordonner toutes actions de recherche, de sensibilisation et d'éducation liées à la présence et à la réhabilitation du loup, de l'ours et du lynx,
- de favoriser la réussite du retour naturel du loup là où les milieux naturels le permettent,
- de favoriser le maintien et le renforcement des populations d'ours,
- de favoriser le retour et le maintien des populations de lynx.

FERUS agit auprès des élus et du gouvernement. Il sensibilise les médias et le public en organisant conférences, animations pédagogiques ou manifestations et intente des actions en justice contre des textes et des comportements illégaux pouvant nuire à la conservation de nos grands carnivores.

FERUS est agréé au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement par décret ministériel. Depuis octobre 2004, **FERUS** est partenaire officiel d'un programme européen **LIFE** visant à "améliorer la coexistence entre agriculture et grands carnivores en Europe du Sud" (Life Coex).

FERUS édite une revue trimestrielle **La Gazette des Grands Prédateurs**.

Avec **FERUS**, participez à la sauvegarde de l'ours, du loup et du lynx en France.



REJOIGNEZ-NOUS !

FERUS, BP 114, 13 718 Allauch cedex
T. 04 91 05 05 46
ferus@ours-loup-lynx.info
www.ferus.org

Le WWF et la SPA
soutiennent les actions de FERUS.



**Fondation
Nature
& Découvertes**
sous l'égide de la Fondation de France